

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 3

**Résolutions adoptées à la 477e séance
tenue le 17 mars 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 27 septembre 2003

CU-477-6.3 APPEL D'OFFRES RELATIF AU CHOIX D'UN VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le Conseil de l'Université approuve l'appel de propositions pour les services de vérification externe, selon le document A-2/477^e/518 déposé aux archives.

CU-477-7 CHANGEMENT D'APPELLATION DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE DE L'ART

Le Conseil de l'Université modifie l'appellation du Département d'histoire de l'art pour celui de Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques.

CU-477-8.1 NOMINATION D'UN PROFESSEUR AGRÉGÉ AVEC PERMANENCE

Le Conseil de l'Université nomme la personne dont le nom paraît au document A-2/477^e/520 déposé aux archives professeur agrégé, conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-2/477^e/520.1 déposé aux archives.

CU-477-8.2 NOMINATION D'UN PROFESSEUR TITULAIRE AVEC PERMANENCE

Le Conseil de l'Université nomme la personne dont le nom paraît au document A-2/477^e/521 déposé aux archives professeure titulaire, conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-2/477^e/521.1 déposé aux archives.

CU-477-8.3 OCTROI DE PERMANENCE À UNE PROFESSEURE TITULAIRE

Le Conseil de l'Université octroi la permanence à la personne dont le nom paraît au document A-2/477^e/522 déposé aux archives professeure titulaire, conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-2/477^e/522.1 déposé aux archives.

CU-477-8.4 COMITÉ DES PROMOTIONS : DEUXIÈME RAPPORT SUR L'AGRÉGATION AU 1^{ER} JUIN 2003

Le Conseil de l'Université

1. accorde, à compter du 1^{er} juin 2003, la promotion à l'agrégation aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/477^e/523.1.1 déposée aux archives, sujet aux prescriptions de la Charte et des Statuts;

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 3

**Résolutions adoptées à la 477e séance
tenue le 17 mars 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 27 septembre 2003

2. accorde, à compter du 1^{er} juin 2003, la promotion accélérée à l'agrégation à la personne dont le nom paraît à la liste A-2/477^e/523.1.2 déposée aux archives, sujet aux prescriptions de la Charte et des Statuts;
3. n'accorde pas la promotion à l'agrégation aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/477^e/523.2.1 déposée aux archives.

CU-477-8.5 COMITÉ DES PROMOTIONS : DEUXIÈME RAPPORT SUR LA TITULARISATION
AU 1^{ER} JUIN 2003

Le Conseil de l'Université

1. accorde, à compter du 1^{er} juin 2003, la promotion à la titularisation aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/477^e/524.1.1 déposée aux archives, sujet aux prescriptions de la Charte et des Statuts;
2. accorde, à compter du 1^{er} juin 2003, les promotions accélérées à la titularisation aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/477^e/524.1.2 déposée aux archives, sujet aux prescriptions de la Charte et des Statuts;
3. n'accorde pas la promotion à la titularisation aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/475^e/524.2.1 déposée aux archives.

CU-477-9.1 COMITÉ D'ÉVALUATION : PREMIER RAPPORT SUR LES PROMOTIONS À
L'AGRÉGATION

Le Conseil de l'Université accorde la promotion à l'agrégation au 1^{er} juin 2003 à la personne dont le nom paraît à la liste A-2/477^e/525.1.1 et selon le document A-2/477^e/525 déposés aux archives.

CU-477-9.2 COMITÉ D'ÉVALUATION : PREMIER RAPPORT SUR LES PROMOTIONS À LA
TITULARISATION

Le Conseil de l'Université accorde la promotion à la titularisation au 1^{er} juin 2003 aux personnes dont les noms paraissent à la liste A-2/477^e/526.1.1, et selon le document A-2/477^e/526 déposés aux archives.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 477^e séance
tenue le 17 mars 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 27 septembre 2003

CU-477-10.1 DÉMISSIONS

Le Conseil de l'Université

1. accepte la démission de la personne dont le nom paraît dans le document A-2/477^e/527 déposé aux archives, conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie;
2. accepte la démission de la personne dont le nom suit, conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-2/477^e/528 déposé aux archives.

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

École de criminologie

CUSSON, M. Maurice : comme directeur à compter du 1^{er} juin 2003.

CU-477-10.2 NOMINATION D'UN MEMBRE ÉTUDIANT AU COMITÉ DE LA PLANIFICATION

Le Conseil de l'Université nomme M. Robert Martin, président de l'AGÉÉFEP, membre étudiant du Comité de la planification, pour un premier mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2007.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance